

propos des fêtes du centenaire de la création de ce diocèse. On y retrouve une remarquable exposition des débuts de l'évangélisation de ce pays, et la place qu'y occupe le Canada, d'où est parti l'illustre père Marquette, le découvreur du Mississipi, rend particulièrement intéressante pour nos lecteurs cette page d'histoire.

« Cette fête doit intéresser tous les Louisianais sans distinction de religion. Elle est essentiellement patriotique et Louisianaise aussi bien que catholique, et, en un jour tel que celui-ci, il convient que nous nous tournions vers ce passé qui vit naître et grandir notre Etat et dans lequel sont ensevelies les ombres de ces hommes forts, persévérants et intrépides qui religieux ou laïques, se dévouèrent à la création du grand et beau pays qu'ils nous ont transmis.....

« En 1793, la Louisiane était province Espagnole. Elle comprenait un vaste territoire qui s'étendait de la Mer Mexicaine aux confins du Canada et dont les limites à l'Ouest atteignaient l'Océan Pacifique. Trente et un ans auparavant, Louis XV avait d'un trait de plume, renoncé pour toujours à ces possessions immenses, acquises par la France au prix de tant de travaux, de périls et de sang. Le Canada avait été abandonné à l'Angleterre, la Louisiane à l'Espagne.

« Rappelons ici la mémoire de ces patriotes qui, en 1769, souffrirent la mort dans cette ville consacrée par tant de souvenirs de notre passé cher et glorieux. N'oublions jamais que ce fut sur le sol Louisianais que moururent ces hommes héroïques qui, les premiers en Amérique, sacrifièrent leur vie à la cause de la liberté. Le sang de Lafrenière, de Milhet, de Noyau, de Marquis et de Caresse, tombés sous les balles espagnoles, féconda la terre d'Amérique qui plus tard produisit tant de héros patriotes. Souvenons-nous toujours, avec un noble orgueil, qu'avant Lexington et Bunker Hill, des Louisianais moururent pour la liberté.

« Ce diocèse fut établi par une bulle pontificale, le 25 avril 1793. Auparavant, pendant la première domination française, la Louisiane relevait de l'Evêque de Québec. Par les prêtres, par les nobles et intrépides missionnaires qui prêchaient le Christ dans les périls et souvent devant la mort, l'Evêque de Québec avait cure d'âmes dans l'immense étendue de la Louisiane d'alors. Sa juridiction spirituelle s'étendait de la Baie d'Hudson, aux bouches du Mississipi. C'était de la lointaine ville du Nord, qui surplombe le Saint-Laurent, que l'Evêque de Québec surveillait ses fidèles. Lorsque Charles III d'Espagne devint le maître de ce pays, la Louisiane fit d'abord partie du diocèse de l'Île de Cuba et, plus tard, de celui de la Havane.

« A de longs intervalles, les navires aux couleurs royales d'Espagne venant de par-delà le Golfe portaient les mandements de l'Evêque Espagnol aux Catholiques de la Louisiane.